› Examen du BAC PRO

Le diplôme est attribué pour 40% en contrôle continu (CCF) sur les deux années et pour 60% en épreuves terminales en fin de formation.

L'examen est structuré en 7 épreuves obligatoires affectées de coefficients différents :

Epreuves	Matières	Epreuves terminales	CCF	Coefficient total
E1	Français Hist-Géo	3	1	4
E2	LV1		1	1
E3	EPS Biologie		1	1
E4	Maths - Sciences	1,5	2,5	4
E5	Expérience en milieu professionnel	3		3
E6	Analyse diagnostique et organisation d'un chantier		3	3
E7	Mise en œuvre raisonnée des opérations d'aménagement		4	4
TOTAL		**7,5**	**12,5**	**20**

Lycée Agricole du Bourbonnais

LYCEE AGRICOLE DU BOURBONNAIS
Neuvy CS 41721 - 03017 Moulins Cedex
T. 04 70 46 92 80 - F. 04 70 46 92 82
epl.bourbonnais@educagri.fr
lycee-agricole-bourbonnais.fr

Lycée Agricole du Bourbonnais

Aménagements paysagers

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **BAC PRO**

UNION EUROPÉENNE en AUVERGNE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE 100% nature

AUVERGNE la région juste et grande

› Conditions d'admission

L'admission est possible :

- aux élèves issus d'une classe de BEPA secteur Aménagement ou autre selon dérogation pour intégrer le cycle Bac Pro en 3 ans ;
- aux élèves de 2nde professionnelle Aménagement pour intégrer le cycle Bac Pro en 3 ans
- aux élèves issus d'une classe de première (STAV, ou 1ère S, ES ....)

› Objectifs de la formation

La qualification professionnelle

Le diplôme du Baccalauréat Professionnel Agricole permet d'acquérir une formation professionnelle technique et pratique avec un enseignement général de base solide. Il est accessible par la voie de la formation initiale, continue ou par apprentissage.

C'est un diplôme de niveau IV attestant d'une qualification professionnelle, très appréciée dans les entreprises d'Aménagements Paysagers, d'entretien de l'espace et auprès des collectivités territoriales.

La poursuite d'études

La poursuite d'études reste possible :

- pour préparer un certificat de spécialisation,
- pour préparer un BTSA,
- vers l'apprentissage dans un CFAA,
- vers une formation pour adultes dans un CFPPA.

› Organisation de la formation

La formation se déroule sur un cycle de deux ans (60 semaines en établissement scolaire et 14 à 16 semaines de formation en milieu professionnel).
Ces stages font partie intégrante de la formation (12 semaines sur la scolarité).
L'enseignement est organisé en modules (groupe de matières axées sur un même objectif) :
4 modules d'enseignement généraux, 6 modules d'enseignement technique, 1 modules de spécialité professionnelle.

Contenus	Disciplines	Horaire sur les deux ans
Modules d'Enseignement généraux : 798 h		
Module MG 1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français, Education socioculturelle	308 h
Module MG 2 : Pratique d'une langue étrangère	Langue vivante 1	98 h
Module MG 3 : Pratique d'activités physiques et sportives	Education physique et sportive, Biologie	112 h
Module MG 4 : Culture scientifique et technologique	Maths, Physique, Chimie, biologie écologie	280 h
Modules de secteur professionnel : 714 h		
Module MP 1 : Etude et diagnostic d'un chantier d'aménagement paysager	Economie paysagère	56 h
Module MP 2 : Dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles des travaux paysagers	Economie, ESC, Biologie - écologie	140 h
Module MP 3 : Organisation d'un chantier d'aménagement ou de gestion, dans une logique de développement durable	Economie	84 h
Module MP 4 : conduite et réalisation des travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères	Aménagements paysagers	84 h
Module MP 5 : Conduite et réalisation des travaux d'installation et d'entretien de la végétation	Travaux paysagers	168 h
Module MP 6 : utilisation des agroéquipements en sécurité jusqu'à l'autonomie	Agroéquipements	70 h
Pluridisciplinarité		112 h
Modules de spécialité professionnelle		
MAP Module Adaptation professionnelle		56 h
Stages collectifs		
• Une semaine ou son équivalent pour des stages collectifs : éducation à la santé et au développement durable, éducation à la santé		
• Deux semaines (60 h) de chantier école		
• 14 à 16 semaines de stage en milieu professionnel dont 9 semaines sur la scolarité		